

BULLETIN DES DERNIERES NOUVELLES

Londres, 18.—Une dépêche de Constantinople annonce qu'aujourd'hui, après une discussion animée, le grand conseil a repoussé les propositions des puissances européennes, comme étant contraires à la dignité et à l'indépendance de l'empire. De nombreux discours ont été prononcés, mais cette décision a été unanime.

Londres, 19.—Les dernières dépêches de Constantinople disent que soixante chrétiens ont pris part aux délibérations du grand conseil. Après le rejet unanime des propositions des puissances européennes, Midhat-Pacha demanda si malgré tout la Porte ne devait pas continuer les négociations avec les puissances au sujet des questions en litige, et le conseil répondit négativement.

La frégate française *Château Renauld* arrivera vendredi pour prendre à son bord le plénipotentiaire français.

Le prince Gortshakoff a publié une lettre circulaire dans laquelle il dit que si la conférence n'aboutit à aucun résultat, la Russie ne sera pas seule à commencer la guerre contre la Turquie.

Constantinople, 19.—Au grand conseil, Midhat Pacha fit ressortir la gravité de la situation ; il parla du départ des plénipotentiaires, de la possibilité d'une guerre, des horreurs qui l'accompagneraient, du préjudice qu'elle causerait aux affaires intérieures du pays, de l'impossibilité de se procurer des fonds, et surtout du fait que la Turquie ne pouvait s'appuyer sur aucune alliance. Plusieurs grands conseillers prononcèrent après lui des discours. Tous les orateurs, sans exception, ont repoussé l'idée d'une acceptation des propositions européennes. Midhat Pacha essaya de nouveau à faire ressortir la gravité de la crise, et la détresse qui résulterait d'une guerre. Après avoir entendu tous les orateurs, le grand conseil rejeta à l'unanimité les propositions au milieu des cris de "la mort avant le déshonneur."

Savfet Pacha parla de son côté du péril qu'il y avait à braver l'Europe, et fit remarquer qu'une corvette russe était déjà dans leurs eaux. Les Etats-Unis, ajouta-t-il, pourraient acheter les expéditions d'armes et d'ammunitions qui y ont été ordonnées pour la Turquie. Il y avait 237 dignitaires et officiers présents au conseil. On rédigea un protocole des procédés, et tous les conseillers présents y apposèrent leur signature.

Constantinople, 19.—Pendant que Midhat Pacha parlait au grand conseil des difficultés relatives aux fonds, aux alliances, etc., qui auraient grandement embarrassé la Turquie dans le cas de guerre, il observa que les millions de cartouches dont la Turquie aurait besoin, devaient venir nécessairement d'Amérique au risque d'être capturées par des corsaires ennemis, et il conclut en déclarant que la Turquie n'était pas dans une condition propre à pouvoir entreprendre une guerre. Le conseil répondit à grands cris : "La guerre plutôt que l'intervention étrangère." La seule voix dissidente a été celle de l'évêque protestant arménien, qui suggéra que la décision de la question fût laissée à la discrétion du gouvernement.

Londres, 17.—La *Gazette de Cologne* dit qu'un télégramme, provenant de sources françaises et annonçant que les troupes allemandes préterraient main-forte aux troupes russes, a excité à un haut degré le fanatisme musulman contre les colonies allemandes qui se trouvent dans le voisinage de Jaffa et de Beyrouth. En apprenant cette nouvelle, le gouvernement allemand a immédiatement attiré l'attention de la Porte sur le sujet, et a donné ordre au vaisseau de guerre allemand la *Gazelle* de croiser le long des rivages syriens et de visiter particulièrement Jaffa, Haïfa et Beyrouth. L'Angleterre et l'Autriche sont prêts à donner leur concours pour la protection des colonies allemandes.

Un journal de Berlin publie une lettre de Paris, commentant la véhémence avec laquelle la presse française attaque l'attitude prise par l'Allemagne sur la question d'Orient. La même lettre dit que des matelots français du *Château-Renauld* ont dernièrement provoqué la querelle qui a eu lieu entre eux et les matelots de la frégate allemande la *Meteor*. Un de ces derniers matelots a été tué en se défendant.

Paris, 18.—La *République Française* publie une lettre disant que les travaux des fortifications à Metz et à Strasbourg sont poussés avec une grande vigueur. Néanmoins, le *Temps*, dans un article qui a paru, à ce sujet, dans ses colonnes, dit qu'il ne faut pas partager l'opinion de la *République Française* qui voit, dans le fait que nous venons de relater, les signes d'une guerre prochaine.

Londres, 20.—Le correspondant du *Daily Telegraph* à Vienne rapporte que la Porte a informé la Serbie, mardi dernier, qu'elle ne prolongera pas l'armistice, mais qu'elle marchera sur Belgrade, si la Serbie ne traite pas avec elle d'ici au premier de mars. On rapporte que le prince Milan est en faveur de la paix.

Londres, 21.—Une dépêche de Constantinople dit que samedi, à l'ouverture de la conférence, Savfet Pacha a fait lecture d'une note déclarant que la Porte pouvait s'entendre avec les puissances sur certaines questions de détails ; ce document passait sous silence les propositions relatives à la nomination des gouverneurs et demandait, pour remplacer la commission internationale, un comité local électif présidé par un fonctionnaire ottoman. En dernier lieu,

Savfet Pacha suggérait que le règlement des questions relatives à la Serbie et au Monténégro soit remis à plus tard.

Lord Salisbury a déclaré alors que, puisque la Porte avait refusé les deux principales garanties demandées par les Puissances, il n'y avait plus de discussion possible et que la conférence devait être regardée comme terminée.

Le général Ignatieff, plénipotentiaire de la Russie, parla dans le même sens. Il dit que les propositions de la Porte n'étaient pas acceptables, que la Turquie devait porter la responsabilité des événements, et qu'il espérait qu'elle ne se porterait pas à des actes d'hostilité contre la Serbie et le Monténégro et respecterait la position de ses sujets chrétiens. La conférence s'est ensuite séparée.

Lord Salisbury et le général Ignatieff partent lundi, et les autres plénipotentiaires, dans le courant de la semaine.

Le départ des ambassadeurs n'implique pas la rupture des relations diplomatiques, car les chargés d'affaires demeureront à Constantinople.

NOUVELLES DIVERSES

—Le Rév. Joseph-Alphonse Gravel, secrétaire de l'évêché de Saint-Hyacinthe, vient de recevoir ses lettres de vicaire-général.

—Le \$25,000 non dépensées de l'appropriation de \$100,000 votée pour l'exposition de Philadelphie, sont affectés à la commission canadienne pour la Nouvelle-Galles du Sud.

—Mgr. Racine doit se rendre à Rome, prochainement, pour déposer au pied du St. Père l'adresse des fidèles de la province ecclésiastique de Québec, à l'occasion du 50me anniversaire de son pontificat.

—Le nombre d'enfants qui reçoivent une éducation gratuite dans les institutions religieuses de Québec est estimé à 6,000, et environ 4,000 malades, sans ressources, sont recueillis annuellement dans les hospices tenus par les Sœurs de Charité.

—Nous sommes heureux d'apprendre que les comités nommés pour aviser aux moyens de reconstruire le couvent incendié de Sainte-Elizabeth ont été accueillis partout, et qu'ils ont eu des souscriptions au montant de \$2,500 ; dont \$1,100 souscrites par la paroisse et \$1,400 par le village. En face de tels chiffres, on ne peut s'empêcher d'applaudir à la générosité, à la libéralité des habitants de cette paroisse.

—Un marchand de Verchères, histoire de s'amuser, fit de nombreuses libations dans les différents estaminets de la ville, en compagnie du charretier qui le conduisait. A la fin de la soirée, les deux compères étaient soûls comme des grives. Le cheval et la *carriole* tombèrent dans le canal et les nochards roulèrent sur la glace. Le charretier fut assez heureux pour retrouver sa *carriole* et regagner son domicile. Quant à l'autre, il fut trouvé par la police à moitié gelé sur la glace, à quatre heures du matin. La leçon devra lui profiter.

—Madame Mondor, de Sorel, veuve de feu Joseph Mondor, qui fut longtemps agent de la compagnie du Richelieu à Sorel, sœur de feu le Dr. Sutherland, de Montréal, est morte à Sorel le 17 janvier courant, des suites d'un pénible accident. Mardi, le 16, durant la soirée, Mde. Mondor était assise, dans le haut de sa maison, près d'un tuyau de poêle chauffé au bois, lorsque tout à coup, sans qu'elle ait pu expliquer comment, ses vêtements s'enflammèrent. Elle se précipita au bas de l'escalier et sortit de la maison pour se rouler dans la neige, mais cette course raviva les flammes qu'elle ne put éteindre. Sur ces entrefaites, l'aînée de ses filles arriva et éteignit le feu, mais rentrée à la maison, les flammes se rallumèrent et il fallut enlever ses vêtements pour la sauver. Malgré les soins habiles du Dr. Johnstone, la victime a succombé aux souffrances qu'elle a endurées. Elle était âgée de 65 ans.

—M. Joe Vincent, qui est membre de la St. Vincent de Paul de Montréal, a été averti lundi, 15 courant, que la femme d'un nommé William Taylor, à qui il avait l'habitude de porter des secours, était ivre à son domicile, coin des rues Grant et du Bord de l'Eau, et que ses enfants étaient sur le point d'expirer de froid et de misère. On lui refusa d'abord l'entrée de la maison et il lui fallut défoncer la porte. Trois enfants étaient couchés sur son lit sans vêtements, et leurs corps étaient transis par le froid.

La mère était étendue ivre-morte sur le plancher. Il n'y avait pas une croûte de pain dans la huche. M. Vincent prit les enfants et les conduisit à la station de police d'où ils doivent être envoyés à l'école de réforme. Dans le taudis de la femme Taylor on trouva quelques cuillers et quelques fourchettes en argent, marquées "W. E. Ross." Elles ont sans doute été volées. Le mari est un individu qui gagne, dit-on, \$8 par semaine, comme garde-magasin, mais qui consacre tout son salaire à la boisson.

—Le procès de Magloire Blanchet, sellier, de Saint-Hyacinthe, est commencé vendredi, 18 courant. Comme nos lecteurs le savent déjà, cet homme est accusé d'avoir mis le feu à sa maison, et par là, causé le terrible incendie qui ravagea la ville de Saint-Hyacinthe, le 3 septembre dernier. Le terme de la cour criminelle pour le district de Saint-Hyacinthe s'est ouvert lundi, 15 courant, sous la présidence de l'hon. juge Sicotte. Le grand jury a rapporté le même jour trois accusations fondées contre Magloire Blanchet ; voici les différents indictements : Premièrement, incendiat ; deuxièmement, pour

avoir conseillé à quelqu'un de commettre un incendiat ; troisièmement, pour avoir sollicité une personne à commettre un incendiat. Le jury a aussi trouvé un *true bill* contre Hugues Blanchet, frère de Magloire, pour incendiat.

M. Mathieu, avocat de Sorel, conseil de Magloire Blanchette, a demandé à la cour que le procès de l'accusé eut lieu dans un district autre que celui de Saint-Hyacinthe, vu que les esprits sont tellement prévenus contre le prisonnier, qu'il lui sera impossible d'obtenir un procès impartial dans la ville où l'offense est réputée avoir été commise.

L'hon. juge a rejeté cette motion, en faisant remarquer que pas un seul membre du petit jury ne demeure dans la ville de Saint-Hyacinthe.

Le procès de Magloire Blanchet s'est terminé à une heure avancée samedi soir.

Le prisonnier a été trouvé coupable. Nous ne connaissons pas encore sa sentence à l'heure où nous mettons sous presse, lundi, 22.

ERRATA :—Dans le poème de M. l'Abbé J. A. Gingras, intitulé : "St. Fulgence," etc., au 129ième vers, au lieu de "L'horizon de mystère, etc.," on doit lire :

Horizon de mystère où doit finir le monde !
Après le vers :
Tous ces beaux horizons, je ne les goûtais pas,
le vers suivant a été passé :
Le cœur noyé d'ennui, le leur disais tout bas :

LES ECHECS

Nous serons heureux de recevoir des problèmes n'ayant pas encore été publiés, ainsi que des solutions à ceux que nous publierons.

Adresser les communications concernant les Echecs à M. O. Trempe, 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

VALEUR COMPARATIVE DES PIÈCES ET DES PIONS EN GÉNÉRAL

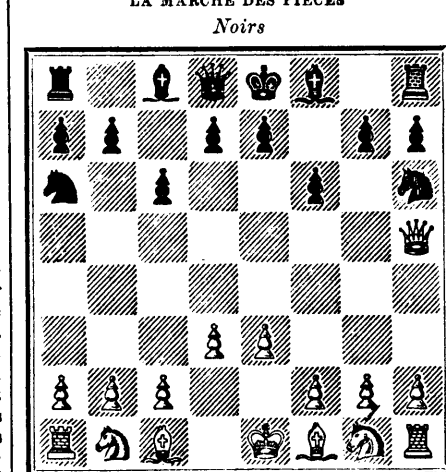
La dame est la première de toutes : on l'estime de deux tours, ou d'une tour, un cavalier et un pion, ou d'un cavalier, un fou et deux pions.

Les tours viennent ensuite et valent chacune un cavalier et un pion ou un fou et un pion.

Le fous sont à peu près de même valeur que les cavaliers ; les uns et les autres sont estimés chacun de deux pions à la fin d'une partie, et de trois au commencement.

Le roi, par la nature du jeu, n'est point dans le cas d'une pareille évaluation.

EXEMPLE PARTICULIER DE LA SITUATION ET DE LA MARCHÉ DES PIÈCES



Dans le tableau ci-dessus, la partie est commencée ; deux pions ont été joués de part et d'autres ; mais ces pions, qui avaient le pouvoir d'avancer de deux pas du premier coup, n'en ont fait qu'un, comme on le voit.

La reine des blancs, trouvant la ligne diagonale libre, vient donner échec au roi des noirs. Ceux-ci peuvent parer l'échec, soit en retirant le cavalier qui est sur la troisième case de la tour sur la seconde du fou du roi, ce qui couvrirait le roi, soit en avançant le pion du cavalier sur la case suivante, ce qui forcerait la dame blanche à se reculer, parce qu'elle serait prise par un simple pion.

De cette manière, les noirs auraient tout à la fois couvert le roi contre l'échec, et attaqué la dame de l'adversaire.

D'après la position des noirs, on peut reconnaître encore que les cavaliers sautent par dessus leurs propres pièces pour jouer, et qu'ils pourraient de même sauter par dessus celles de l'adversaire. Ainsi, le cavalier de la case noire à côté de la tour de la case blanche, a pu sauter à la troisième case de cette tour, qui est libre ; et le cavalier de la case blanche à côté de la case de la tour de la case noire, a sauté à la troisième case de cette tour, qui était également libre ; ce même cavalier pouvait sauter sur la deuxième pour couvrir le roi en parant l'échec.

DU GAIN ET DE LA REMISE DES PARTIES

Au jeu des échecs, toutes les parties sont susceptibles de l'une et de l'autre alternative ; pour gagner la partie, il faut, en opérant suivant la marche indiquée, parvenir à donner au roi de l'adversaire un échec qu'il ne lui soit plus possible de parer.

On dit que le roi est en échec, lorsqu'il se trouve sur une case où toute autre pièce serait en prise, et s'il ne s'y est point mis de lui-même, comme la surprise ne peut avoir lieu à son égard, l'adversaire qui a porté cet échec est obligé de l'en avertir, ce qu'il fait en disant : échec au roi. Le roi, ainsi attaqué, doit parer l'échec, ce qui s'appelle couvrir l'échec, soit en prenant la pièce qui donne échec, soit en se rangeant sur une autre case.

Lorsque le roi, mis en échec, n'a plus aucun moyen de parer ces échecs, il est échec et mat, et le joueur qui l'a porté gagne la partie. Ainsi point de partie gagnée sans un échec et mat.

Les échecs des cavaliers ou des pions ne peuvent être couverts.

Lorsque ni l'un ni l'autre des champions ne peut en venir à ce dénouement, la partie est remise ; seconde alternative qui a lieu dans les cas suivants :

1o. Lorsque l'un des joueurs donne un échec perpétuel, c'est-à-dire tel par la position qu'il est maître de le réitérer tant il lui plait.

2o. Lorsqu'il est impossible, avec les pièces qui restent à la fin, de parvenir au coup décisif.

3o. Lorsque le roi de celui qui doit jouer, sans être pourtant en échec, ne peut se mouvoir sans y tomber, et n'a aucune autre de ses pièces ou de ses pions à pouvoir jouer. C'est le cas d'une position à laquelle on donne le nom de *pat*.

4o. Lorsque les joueurs persistent dans un cercle de coups qui reviennent toujours les mêmes.

PRÉCEPTES GÉNÉRAUX

Le meilleur moyen de faire des progrès à ce jeu, lorsqu'on y apporte l'aptitude convenable, serait de le pratiquer avec assiduité, de voir opérer les bons joueurs, et de ne se mesurer qu'avec plus fort que soi.

Il y a cependant des principes dont la connaissance et l'application peuvent seconder l'aptitude et hâter les progrès ; ces principes, nous allons les énoncer succinctement :

1o. Dégager les pièces dès le commencement des parties, en en sortant le plus grand nombre possible, afin qu'elles ne gênent point entre elles.

2o. Se mettre en état, pour peu que l'adversaire donne prise, de former des attaques contre lui, comme de prévenir et de faire avorter celles qui seraient dirigées contre soi.

3o. Être toujours à portée de roquer pour mettre son roi en sûreté, et par ce moyen pouvoir agir sans inquiétude pour lui.

4o. Faire en sorte de mettre la force de ses pions au centre de l'échiquier, les y maintenir de front tant qu'il est possible ; ne renoncer à cette position qu'autant que l'adversaire vous y provoque, en poussant dessus quelques-uns des siens, à moins que vous ne soyez sûr de quelque prochain avantage.

5o. Observer que le fou du roi est, au commencement, la meilleure pièce pour l'attaque ; le diriger contre le fou du roi de l'adversaire, et le tenir dans cette direction le plus longtemps possible, pourvu que ce ne soit pas aux dépens de quelque avantage plus précieux.

6o. Avoir une grande attention aux échecs qu'on peut vous porter, et être toujours prêt à les parer d'une manière avantageuse.

7o. Tâcher d'avoir en vue plus d'un objet dans les coups que l'on fait.

8o. N'entrer avec des pions dans le jeu de son adversaire qu'autant qu'on a prévu les moyens de pouvoir les y soutenir.

9o. Avoir l'œil à ce que les pièces soient toujours bien soutenues.

10o. Ne sacrifier de pièces qu'autant qu'on en trouve la valeur dans les pions qu'on ôte à l'adversaire, ou dans la nouvelle position qu'on se procure, etc., etc.

Les préceptes ci-dessus peuvent s'appliquer en deux maximes fondamentales, savoir :

1o. Découvrir le point vulnérable de la position de l'adversaire.

2o. Concentrer rapidement la masse de vos forces, et les diriger avec habileté sur ce point vulnérable.

La première maxime exige de la part du joueur une grande puissance de coup d'œil. S'il possède cette qualité à un degré éminent, c'est plutôt par intuition que par étude.

Pour se conformer à la seconde maxime, il faut avoir acquis, par la pratique, une certaine habileté au jeu, et bien connaître le mécanisme de chaque pièce, afin de combiner leur action simultanée, de manière à prendre l'offensive, car c'est se conformer à la première maxime. Pour y parvenir, il faut roquer le plus tôt possible. Par ce moyen, vous mettez votre roi en sûreté, et vous profitez de l'action d'une puissante pièce, la tour. Mais si votre adversaire a pris l'initiative, ne roquez pas avant qu'il ait bien développé son attaque. Alors vous pouvez roquer du côté opposé, et vous placez ainsi votre roi en dehors du rayon de l'attaque, ce qui oblige l'adversaire à changer son front.

Il serait imprudent, en effet, de roquer du côté où l'adversaire a développé son attaque ; ce serait exécuter une marche de flanc devant une armée en position, comme Soubise à Rosbach ; vous perdriez infailliblement votre armée et votre honneur.

Donc, agissez toujours en masse pour bien reconnaître la position de l'adversaire, et souvenez-vous qu'il n'y a que d'habiles dispositions et une rapide combinaison d'attaques simultanées qui puissent déterminer le succès.

RÈGLES DU JEU

1. L'usage veut que les joueurs aient à leur droite la case angulaire blanche de l'échiquier. Si l'échiquier est mal posé, celui des deux qui